



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Unite-et-diversite-du-fait>

Lectures

Unité et diversité du fait monétaire

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1998 à 2009 - Année 2001 - N° 1010 - mai 2001 -

Date de mise en ligne : vendredi 17 octobre 2008

Date de parution : mai 2001

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Enfin un ouvrage qui met à plat les fonctions de la monnaie, tout en amenant une réflexion générale sur Les monnaies parallèles [1] :

Réécrite et prolongée, une thèse de sciences économiques soutenue en janvier 1998 à Lyon 2 est à l'origine de cet ouvrage de Jérôme Blanc.

Son sujet est l'étude des instruments de compte et de paiement distincts des monnaies nationales et utilisés au cours de la période 1988-99, il ne faut donc pas en attendre une réflexion ouverte vers une alternative à la monnaie capitaliste, telle la monnaie distributive que nous proposons.

Ce livre est en effet un travail d'entomologiste, d'un entomologiste consciencieux, prenant le temps d'aller dans les détails mais qui, étant économiste, ne saurait raisonner en dehors du cadre actuel, ou seulement en imaginer un autre. Ses hypothèses de départ constituent pourtant une approche originale par rapport à celle de la communauté des économistes, car le seul but qu'il se propose est l'observation des pratiques monétaires, en précisant d'emblée que ne doivent être considérées comme monétaires que les pratiques de compte et de paiement ; les pratiques financières sont donc exclues. Autre restriction : ce qui appartient aux relations internationales est laissé de côté.

Trois chapitres, consacrés au concept de monnaie, établissent l'originalité et le fondement d'une telle approche. Les économistes ont en effet l'habitude de définir la monnaie par trois fonctions, dites classiques (mesure d'une valeur, moyen de paiement et de réserve), mais ce procédé est ici récusé d'emblée, pour la bonne raison que cette approche est loin d'être neutre : elle a pour effet de faire apparaître la monnaie comme un outil associé au fonctionnement moderne des marchés, rendant des services à l'économie en général, dont elle ne serait ainsi qu'un auxiliaire. Cette définition est idéologique et, explique J. Blanc, non scientifique parce qu'elle tourne en rond : la monnaie est définie par ses fonctions et ces fonctions sont elles-mêmes définies par la monnaie !

Toute théorie monétaire reposant sur un postulat, il importe que celui-ci soit posé le plus clairement possible, ce que fait notre auteur en décidant de ne raisonner qu'en termes de pratiques monétaires, c'est-à-dire d'actes quotidiens de comptes et de paiements. Ceci l'amène à deux refus : d'une part celui de toute théorie de la valeur, d'autre part celui de laisser se multiplier les fonctions monétaires. Il définit donc deux fonctions : celle de compte (qui implique l'emploi d'une unité de compte) et celle de paiement (et non plus d'intermédiaire d'échanges). Ceci implique que toute monnaie émise est une dette de l'émetteur vis à vis de l'économie, donc susceptible d'être remboursée. Quant à la troisième fonction classique, la fonction de réserve, l'auteur montre qu'elle dépend des précédentes et elle n'est pas propre à la monnaie : épargne et thésaurisation sont des pratiques financières plutôt que monétaires.

Alors, les monnaies parallèles, sujet du livre ?

Par définition, un état-nation n'a qu'un gouvernement, qu'une armée, qu'une institution fiscale et, en principe, qu'une seule monnaie, car la monnaie a toujours été l'un des attributs centraux de la souveraineté. L'autorité publique a donc la charge d'un système monétaire propre, la monnaie nationale reposant sur le principe d'exclusivité : « Un état sans sa propre unité monétaire et ses propres moyens de paiement n'est aujourd'hui qu'un état fantoche ou dominé ». Par définition, les monnaies parallèles sont des instruments monétaires distincts de la monnaie nationale, leurs qualités monétaires et leurs emplois sont plus restreints, elles sont néanmoins employées pour des opérations internes au territoire national.

L'auteur montre alors la diversité de ces monnaies parallèles, leurs champs d'application et leurs rôles respectifs, et, mettant à part les monnaies étrangères, il souligne qu'elles ont deux traits commun :

1- elles sont localisées, étant soit communautaires (propres à une communauté, par exemple celle des adhérents d'un club), soit pour servir à capter un public (leur objectif est alors commercial, elles sont propre aux clients d'une marque ou d'un groupe d'entreprises), soit elles sont limitées à un territoire (c'est le cas des monnaies d'une communauté comme les SELS ou d'une ville comme l'Ithaca hour) ; et

2- ce sont des instruments monétaires dont les modalités sont restreintes par leur émetteur.

Les bons d'achat

Les bons d'achat constituent plus de la moitié de ces monnaies parallèles. Ils sont destinés soit à approvisionner des populations pauvres en biens de base (exemple : les food stamps aux états-Unis) ou les privilégiés en biens rares (s'il y a certaines pénuries), soit à solvabiliser certains besoins (exemples : les titres de restaurants et les bons d'enseignement), soit à forcer la consommation (exemple les chèques-cadeaux offerts par des commerçants pour capter le client et le retenir). On note au passage

1- que les titres de restaurants, utilisés par 5 millions de personnes en France, permettent aux employeurs de bénéficier d'une exonération fiscale et sociale sur la partie de salaire qu'ils versent sous cette forme [\[2\]](#) ;

2- que les bons d'enseignement, dont l'idée serait due au monétariste Milton Friedman, sont un moyen de réaliser la privatisation totale de l'école : l'état assurerait ainsi une dépense minimale, et la sélection se ferait par le montant des droits d'inscription : aux plus riches, les meilleures écoles ;

3- enfin que les chèques-cadeaux (et autres gains de loteries) sont utilisés par les entrepri-ses commerciales de façon, en apparence, douce, ce qui dupe le client.

Ce que souligne l'auteur, c'est que le marché s'en trouve ainsi "phagocyté", car la clientèle est maintenant considérée comme un élément du capital (immatériel) des entreprises. Les entreprises calculent la "valeur actuelle nette" d'un client, c'est-à-dire des profits que l'entreprise peut anticiper des achats qu'il fera auprès d'elle tout au long de sa vie. En 1996, il a été estimé qu'augmenter de 5% le taux de fidélisation d'un client entraîne une hausse de 35 à 95% de sa "valeur actuelle nette", hausse qui est équivalente à un apport de capital pour l'entreprise, ainsi la conquête d'un client devient un investissement... Les ouvrages de mercatique (l'art de manipuler la clientèle...) offrent des recettes de fidélisation du client, telle l'offre d'avantages sous forme de points permettant d'acheter certains produits ; ceci neutralise en partie la concurrence mais aussi contribue à brouiller l'information sur les prix

des produits payés en partie par ces points.

Sur internet se développent des sites commerciaux (dont les revenus proviennent d'une part des ressources de la publicité, liées à la fréquentation de ces sites et aussi de la vente d'informations concernant les clients) et les systèmes de points qui s'y multiplient deviennent progressivement des monnaies propres, certains sites distribuant, comme des points de fidélité, des unités de ces monnaies aux visiteurs adhérents, groupés en "clubs" (un peu comme les monnaies internes au Club Méditerranée).

Les monnaies locales

À propos des monnaies locales, quatre expériences sont analysées.

Celle de la monnaie fondante eut lieu pendant la Grande dépression des années 30 et s'inspirait de Gesell dont l'objectif était de rompre "les crises de surproduction" constatées, et pour cela d'accélérer la consommation par un moyen simple : toute monnaie non dépensée perd 0,5% en un mois (6% sur l'année).

Pour les fondateurs, en octobre 1934, du cercle économique WIR, cette même "Grande dépression" était due à un manque d'approvisionnement en monnaie et il fallait éviter aux PME d'en subir les conséquences, WIR est donc d'un système d'échanges de marchandises entre entreprises, organisé dans un but lucratif par une sorte de chambre de compensation qui prélève une taxe sur ces échanges et se fait payer les services qu'elle fournit (informations, facilités de crédit et même activités de lobbying auprès des gouvernements), mais la monnaie WIR ne peut être échangée qu'entre les membres de ce cercle de soutien mutuel entre PME.

Ces deux expériences sont considérées comme les antécédents des LETS (dont les premiers datent de 1983) dans les pays anglophones ou SEL (système d'échanges locaux), qui sont des associations de personnes qui comptabilisent, à l'aide d'une unité de compte qui leur est propre, les transactions qu'elles font entre elles, transactions qui portent aussi bien sur des travaux de réparation, des gardes d'enfants, la confection de plats cuisinés ou des cours de langue. Leur monnaie est une pure monnaie de crédit. LETS et SEL répondent surtout à un besoin social et d'enracinement local.

Enfin l'expérience de localisme monétaire territoriale présentée est celle de la ville d'Ithaca (30.000 habitants, état de New York) dont l'origine est le refus de ses habitants de se voir soumis aux effets de décisions qui sont prises de loin par de grands groupes ne se souciant guère de la survie des petites localités. Son but est donc de réorganiser localement l'économie marchande, de créer des emplois locaux et de faire circuler localement les revenus de sa population, et à ceci s'ajoute, il faut le noter, le souci d'intégrer la contrainte environnementale à toute initiative économique.

Conclusions

Outre que la lecture de cet ouvrage, même si elle peut paraître un peu longue, apportera à nos lecteurs des précisions intéressantes, par exemple sur les raisons d'être et les objectifs des monnaies locales, il faut ici souligner qu'elle est riche d'enseignements, dont les deux suivants sont particulièrement à retenir :

1" la définition classique de la monnaie (capitaliste) par les économistes est un postulat qui est remis en cause par

l'un d'entre eux. Il est donc tout à fait possible d'écarter la fonction financière (placement contre intérêt, spéculation) d'une monnaie, ce qui est une de nos propositions ;

2" les monnaies locales, telles celles des SEL ou d'Ithaca, si elles sont "illégales" parce que différentes des monnaies nationales, le sont exactement au même titre que les tickets de restaurant ou les chèques-cadeaux qui servent à certaines entreprises commerciales à capter le client... Un bon argument à faire valoir si cette illégalité était utilisée pour interdire les SEL...

[1] Saluons la collection "économiques" des éditions l'Harmattan où cet ouvrage est publié, car elle a pour propos de « mettre à la portée des "honnêtes" hommes d'aujourd'hui des résultats de thèses récentes ou de chercheurs plus confirmés, pour qu'ils puissent mieux appréhender les phénomènes de société auxquels ils sont confrontés ».

[2] à ce propos des auteurs ont souligné la différence entre ces bons et le salaire : l'avantage des bons, aux yeux de l'employeur, est de faire apparaître l'usage spécifique auquel il est destiné, car cela élimine, de la part du salarié, la possibilité de mettre en avant la non-satisfaction des besoins correspondants pour exiger des augmentations de salaire.